

Le tri + simple !



Pays du Neubourg
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

à partir du 1er septembre

NOUVEAU

CHEZ VOUS, TOUS LES
EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS
SE TRIENT

LA FICHE
MÉMO
TRI

POUR VOUS AIDER

**Une question,
un doute ?**

Service Gestion et
Prévention des déchets
Communauté de
communes du Pays du
Neubourg

02.32.24.80.92

om@paysduneubourg
www.paysduneubourg.fr

Recyclons +
Trions mieux !

Madame, Monsieur,

Afin d'améliorer le recyclage des déchets et vous simplifier le tri au quotidien, la Communauté de communes du Pays du Neubourg fait évoluer les consignes de tri sur son territoire.

Le centre de tri du SETOM a été modernisé pour trier les nouveaux matériaux et, grâce à de nouvelles solutions techniques, il est possible aujourd'hui d'extraire et valoriser plus d'emballages.

A compter du 1er septembre 2021 vous pourrez déposer dans votre bac de tri (bac jaune) tous vos emballages ménagers :

- Tous les papiers
- Tous les emballages en carton et briques alimentaires
- Tous les emballages en métal (**même les plus petits comme les capsules de café ou les capsules de bouteilles**)
- Tous les emballages en plastique, sans exception : bouteilles, bidons et flacons mais aussi **pots, barquettes, boîtes, sachets et films**.

Désormais, plus de doute possible : si c'est un emballage, il doit aller dans votre **bac jaune** sans hésiter.

Une fois triés, vos emballages sont recyclés permettant de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets ; les ressources naturelles sont ainsi préservées.

Pour éviter les doutes, le mémo-tri joint à ce courrier vous précise les nouvelles consignes en usage dans votre commune. Important : ces consignes prévalent désormais sur les consignes nationales présentes sur les emballages.

Un autocollant explicatif joint au courrier est à coller sur votre bac jaune.

Si vous avez des questions ou des doutes, vous pouvez contacter nos services par téléphone au 02 32 24 80 92 ou par mail : om@paysduneubourg.fr.

Grâce à votre geste de tri, vous agissez en faveur de l'environnement et la préservation des ressources naturelles, tout en diminuant le poids de votre poubelle d'ordures ménagères.

Nous comptons sur votre mobilisation essentielle à la progression du recyclage : engageons-nous, trions plus !

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Vice-Président
en charge de l'Environnement
Bertrand CARPENTIER

Président de la Communauté de communes,
Jean-Paul LEGENDRE

